

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

AVRIL

### LE 2 AVRIL 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 avril 2018 au 837, 8<sup>e</sup> Rang, Saint-Sylvère, à 20 h.

Sont présents les conseillères et les conseillers suivants:

Madame Sylvie Tanguay	Monsieur André Lauzière
Madame Priska Kirouac	Monsieur Robert Morissette
Monsieur Normand Dubois	Monsieur Marc St-Louis

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Adrien Pellerin.

Est également présente : Madame Sophie Millette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est soumis aux membres du Conseil municipal pour adoption.

Il est proposé par Monsieur André Lauzière et résolu :

Que le Conseil municipal adopte l'ordre du jour, tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 05 MARS 2018

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Sylvère tenue le 5 mars 2018 a été remise à chaque membre du Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Priska Kirouac et résolu :

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal.

Que ce procès-verbal soit adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 19 MARS 2018

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire ajournée du Conseil municipal de Saint-Sylvère tenue le 19 mars 2018 a été remise à chaque membre du Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marc St-Louis et résolu :

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal.

Que ce procès-verbal soit adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

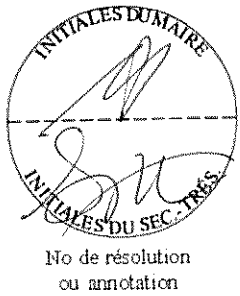
### SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le maire, monsieur Adrien Pellerin effectue le suivi des procès-verbaux.

2018-04-049

2018-04-050

2018-04-051



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

### DEMANDES DE L'ASSEMBLÉE

Aucune demande de l'assemblée n'est formulée lors de cette période.

### RAPPORT DES DÉLÉGUÉS

#### COMITÉ CULTUREL

Le conseiller, monsieur André Lauzière effectue le suivi de la dernière rencontre :

- Bonification des subventions pour les bâtiments
- Concours du meilleur menteur à Saint-Léonard d'Aston
- Peut avoir des subventions pour les églises/réparation
- Du 15 avril au 18 avril 2018 des conférences auront lieu
- Prochaine rencontre le 28 avril 2018

#### COMITÉ OMH

Le conseiller, monsieur Marc St-Louis n'a pas assisté à la réunion. La MRC a remis

#### LOISIRS COLLECTIFS

La conseillère, madame Priska Kirouac effectue le suivi de la dernière rencontre :

- 3 mois sans réunion
- Les cours vont bien suite à la dernière programmation 50 inscriptions pour Saint-Sylvère ici et ailleurs
- Surplus de 7 000 \$ qui sert à payer les coûts de la nouvelle programmation
- Récupération d'équipement
- Subvention de 500 \$ pour la reconnaissance des organismes
- Loisir et Saute sera le 27 mai 2018
- Prêt d'équipement de bac pour Saint-Sylvère pour aider
- Aucune personne responsable pour le moment des camps de jour
- Peut donner l'information pour les subventions bibliothèque

#### MAISON DES JEUNES

La conseillère, madame Sylvie Tanguay mentionne qu'elle va en discuter à la séance d'étude du 16 avril 2018.

#### RÉGIE DES DÉCHETS

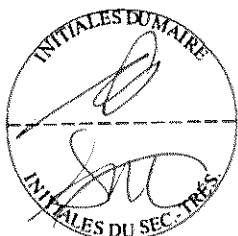
Le conseiller, monsieur Robert Morissette mentionne que le dîner inspiration en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec (CCICQ) était très bon et que la conférencière Mélanie Pasquet était très intéressante.

#### TRANSPORT ADAPTÉ GRAND TRONC ET TRANSPORT COLLECTIF

Le maire, monsieur Adrien Pellerin, mentionne qu'il n'a pas assisté à l'assemblée générale du Transport Adapté Grand Tronc.

#### DÉPÔT LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION, DE LOTISSEMENT ET D'ENVIRONNEMENT - MARS 2018

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des permis de construction, d'environnement et de lotissement pour le mois de mars 2018, soit un permis pour la somme de 13 000 \$.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

### CORRESPONDANCE - MARS 2018

La directrice générale et secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois de mars 2018 en indiquant que ces documents sont disponibles au bureau de la Municipalité.

2018-04-052

### COMPTE DE MARS 2018

CONSIDÉRANT que la liste des comptes à payer du mois de mars 2018 de la Municipalité de Saint-Sylvere comportant une page, totalisant 126 773, 70 \$ est soumise aux membres du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim certifie que la Municipalité possède les crédits budgétaires nécessaires au paiement de ces factures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Morissette :

Que les comptes énumérés sur ladite liste jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduit, pour le mois de mars 2018, soient acceptés et payés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT 296, ÉTABLISSANT LA TARIFICATION POUR LE RECOUVREMENT DES COÛTS RELATIFS À L'ENTRETIEN D'UNE PARTIE DU COURS D'EAU LAPIERRE

La conseillère madame Priska Kirouac donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil municipal, sera soumis pour adoption le projet de règlement numéro 296 concernant établissant la tarification pour le recouvrement des coûts relatifs à l'entretien d'une partie du cours d'eau Lapierre

Un projet de ce règlement est présenté et expliqué sommairement séance tenante par madame Priska Kirouac.

### AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT 297, ÉTABLISSANT LA TARIFICATION POUR LE RECOUVREMENT DES COÛTS RELATIFS À L'ENTRETIEN D'UNE PARTIE DU COURS ULDÉRIC-DÉSILETS

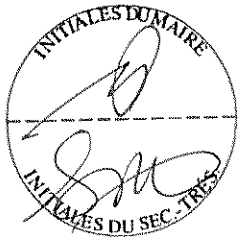
Le conseiller, monsieur André Lauzière, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil municipal, sera soumis pour adoption le projet de règlement numéro 297 concernant établissant la tarification pour le recouvrement des coûts relatifs à l'entretien d'une partie du cours d'eau Uldéric-Désilets

Un projet de ce règlement est présenté et expliqué sommairement séance tenante par monsieur André Lauzière.

### AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT 298, ÉTABLISSANT LA TARIFICATION POUR LE RECOUVREMENT DES COÛTS RELATIFS À L'ENTRETIEN D'UNE PARTIE DE LA BRANCHE 10, PETITE RIVIÈRE ST-LOUIS

La conseillère, madame Sylvie Tanguay, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil municipal, sera soumis pour adoption le projet de règlement numéro 298 concernant établissant la tarification pour le recouvrement des coûts relatifs à l'entretien d'une partie de la branche 10, petite rivière St-Louis

Un projet de ce règlement est présenté et expliqué sommairement séance tenante par madame Sylvie Tanguay.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

2018-04-053

### VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT que l'immeuble ci-après désigné sera vendu à l'enchère publique, le jeudi douze avril deux mille dix-huit (12 avril 2018);

Matricule	Lot
0222 90 2553	CSGPL5652121

CONSIDÉRANT que lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la Municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise du maire ou d'une autre personne, sur autorisation du Conseil, sans être tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication;

CONSIDÉRANT que l'enchère de la Municipalité ne doit pas dépasser le montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Morissette et résolu :

QUE le Conseil municipal mandate madame Sophie Millette, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour enchérir lesdits immeubles.

QUE, dans l'impossibilité de la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sophie Millette, de représenter la Municipalité, le maire, monsieur Adrien Pellerin, le maire suppléant Normand Dubois, ou un autre membre du Conseil municipal mandaté par le maire remplacera cette dernière, si nécessaire.

Que l'enchère de la Municipalité est le montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-04-054

### CROIX-ROUGE - CANADIENNE - RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu l'entente de service aux sinistrés d'une durée de trois ans entre la municipalité de Saint-Sylvere et la Croix-Rouge Canadienne;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit verser un montant fixe de 160,00 \$ par année pour se prévaloir de cette entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur André Lauzière et résolu :

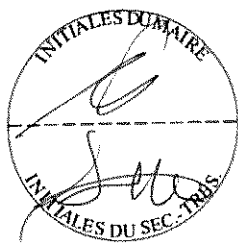
QUE la Municipalité de Saint-Sylvere accepte l'entente de service aux sinistrés proposée par la Croix Rouge Canadienne, Division du Québec.

QUE le maire et la directrice-générale soient et sont autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

QUE la Municipalité désigne la directrice générale pour assurer la liaison et le suivi à la présente entente.

QUE la Municipalité accepte la contribution annuelle prévue à l'entente, soit un montant 160 \$ ainsi que son paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

2018-04-055

### PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

CONSIDÉRANT que la semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai 2018;

CONSIDÉRANT le thème agir pour donner du sens, vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

CONSIDÉRANT que favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt générale que toutes les municipalités du Québec soutiennent la semaine nationale de la santé mentale;

Il est proposé par Monsieur Robert Morissette.

Par conséquent monsieur Adrien Pellerin maire de la municipalité de Saint-Sylvère, proclame la semaine du 07 au 13 mai 2018 « Semaine de la santé mentale » dans la municipalité de Saint-Sylvère et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce Agir pour donner du sens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-04-056

### PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) – DÉPÔT DE LA DEMANDE 2018

CONSIDÉRANT le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sylvère désire faire le recouvrement en asphalte de la monté du pont du 8<sup>e</sup> rang;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur André Lauzière et résolu :

Que le Conseil municipal autorise la directrice générale à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal auprès du député provincial Donald Martel pour faire le recouvrement en asphalte de la monté du pont dans le 8<sup>e</sup> rang de Saint-Sylvère

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-04-057

### ABAT POUSSIÈRE – SAISON ESTIVAL 2018

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sylvère doit effectuer l'épandage d'abat poussière dans les rangs de gravier;

CONSIDÉRANT que le tout totalise 9 kms;

CONSIDÉRANT le besoin d'effectuer l'épandage d'abat poussière et que l'an passé il en a manqué;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Priska Kirouac et résolu :

Que la municipalité va faire la commande de 4 poches d'abat poussière pour la saison estival 2018;

Attendu que la municipalité accorde la soumission de l'entreprise Transport R.P. Mailhot, soit 4 poches d'abat poussière pour une somme de



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

595 \$ unitaire, pour un total de 2 380 \$ et des frais de transport et épandage pour une sommes de 2 000 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-04-058

### FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS ET DES FOSSÉES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sylvère doit effectuer le fauchage des herbes en bordure de ses voies de circulation (accotements, et la moitié des fossés) sur une distance de 76,54 kilomètres;

CONSIDÉRANT le besoin d'effectuer le fauchage des herbes sur le terrain des loisirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Morissette et résolu :

Que la Municipalité autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire l'envoi du devis et plan à trois (3) entrepreneurs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-04-059

### CPTAQ – DEMANDE DE AIR-TURBOT 01 INC.

CONSIDÉRANT que monsieur Rosaire Houle dirigeant d'Air Turbot 01 Inc. présente une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT que le projet faisant l'objet d'une demande de modification du changement d'usage de son immeuble;

CONSIDÉRANT que le terrain sur lequel porte la demande est de 7,6 hectare(s) et a déjà fait l'objet d'une autorisation de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT que la demande est en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement en vigueur de la MRC

CONSIDÉRANT que ce projet aura un effet positif sur le développement économique de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Sylvie Tanguay et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Sylvère appuie la demande d'autorisation d'Air-Turbot Inc. (Rosaire Houle) pour le changement d'usage en zone agricole.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-04-060

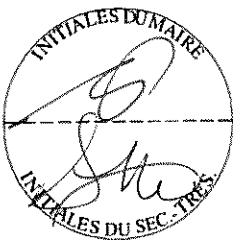
### CLUB DE CROQUET ST-SYLVÈRE – AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT que le Club de croquet de Saint-Sylvère demande de partager les frais de déneigement du stationnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Priska Kirouac et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Sylvère autorise une dépense et le paiement au montant de 175 \$ pour contribuer en partie au coût du service de déneigement du stationnement du Club de Croquet de St-Sylvère.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

### PRÉSENTATION ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIER 2017

Séance ajournée au 16 avril 2018 à 19 h 30.

### LIT DE SÉCHAGE ET MODIFICATION DES CLÔTURES ET MODIFICATION DU TRAITEMENT POUR ENLÈVEMENT DU PHOSPHORE - EAUX USÉES

Séance ajournée au 16 avril 2018 à 19 h 30.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient la période de questions prévue à l'article 150 du Code municipal  
du Québec RLRQ, c. C-27.

Début de la période de question à 21 h 06 et elle prend fin à 21 h 07.

(Le tout selon l'article 32 du règlement 260 de la régie interne des  
séances du conseil).

### AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 21 h 08

Il est proposé par Monsieur André Lauzière et résolu :

Que le Conseil municipal ajourne la présente séance au 16 avril 2018 à  
19 h 30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Adrien Pellerin  
Maire

Sophie Millette  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

Je, Adrien Pellerin, maire, atteste que la signature du présent procès-  
verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il  
contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

ADRIEN PELLERIN  
Maire